INSCRIPTION	INSCRIPTION DEFINITIVE
Les nouveaux élèves doivent s'inscrire personnellement (accompagnés d'un de leurs parents ou répondants) aux lieux et dates indiqués ci-dessous.	Tous les élèves doivent confirmer, modifier ou annuler leur inscription. Ils se présentent dans l'école où ils se sont inscrits ou dans l'établissement dans lequel ils ont été convoqués. **Une inscription non confirmée est annulée**
Documents à présenter (original + 1 photocopie), **faute de quoi l'inscription ne pourra être enregistrée :**	**Documents à présenter** **faute de quoi l'inscription ne pourra être enregistrée :**
Le dossier doit être complet avec originaux **+ photocopies** de tous les documents demandés	
• Une pièce d'état civil : livret de famille ou acte de naissance (page des parents + page où figure l'élève). • La carte d'identité ou le passeport de l'élève. • La carte d'identité ou le passeport du parent. • La carte d'assuré de l'élève (assurance maladie). • Le bulletin scolaire annuel 2015-16. • Le dernier bulletin scolaire obtenu en 2016-17 avec une indication claire des résultats obtenus ou prévus. * * * • Parents divorcés, séparés, non mariés ou tuteurs : *Si autorité parentale conjointe* : Signature des deux parents ou procuration du non-signataire autorisant le signataire à procéder à l'inscription dans la filière donnée; (exemple procuration) ou Attestation de tutelle délivrée par le Tribunal des mineurs. • Confédérés : permis d'établissement à Genève (élève) ou autorisation du canton de domicile de poursuivre la scolarité dans le canton de Genève. • Etrangers : permis de séjour (élève) et pour les étrangers non domiciliés à Genève autorisation du canton de domicile de poursuivre la scolarité dans le canton de Genève. • Frontaliers suisses : Attestation de l'employeur d'un des deux parents indiquant depuis quand et à quel pourcentage il ou elle travaille à Genève. • Frontaliers étrangers : permis G (parent) + Attestation de l'employeur d'un des deux parents indiquant depuis quand et à quel pourcentage il ou elle travaille à Genève. • Fonctionnaires internationaux : carte de légitimation (parent).	• Le bulletin de fin d'année scolaire 2016-17 (original + 1 photocopie). • La convocation. **Pour les élèves n'ayant pas effectué d'inscription auparavant :** Présenter l'ensemble des documents nécessaires pour l'inscription. Ces documents sont listés dans la colonne de gauche ci-contre.
Remarque importante : **les dates figurant ci-après doivent être impérativement respectées.**	

Formation professionnelle	
INSCRIPTION	**INSCRIPTION DEFINITIVE**
CFP CONSTRUCTION du 07 février au 15 mars 2017 inscription en ligne (http://icp.ge.ch/po/cfp-c) ou, pour les personnes qui ne l'ont pas fait en ligne, 15 mars 2017 de 13h00 à 17h00 Aula du CFPC 18, chemin Gérard-de-Ternier - Petit-Lancy Tests théoriques : 05 avril 2017 de 13h00 à 17h00 environ Tests d'aptitudes sur convocation : 26 avril 2017 de 13h00 à 17h00 environ	29 juin 2017 de 13h00 à 17h00 Aula du CFPC 18, chemin Gérard-de-Ternier - Petit-Lancy
CFP TECHNIQUE 15 mars 2017 de 13h30 à 20h00 43, route du Pont-Butin - Petit-Lancy Tests théoriques : 05 avril 2017 de 13h00 à 17h00 environ Tests pratiques sur convocation : 26 avril 2017 de 13h00 à 17h00 environ	29 juin 2017 de 13h30 à 17h30 au secrétariat de l'école dans laquelle l'élève suivra sa formation
CFP COMMERCE • **Elèves provenant de 11ème CO :** La procédure d'inscription se fait au CO. **Options et choix spécifiques** 26 avril 2017 dans l'établissement indiqué dans la convocation.	29 juin 2017 de 13h30 à 17h30 dans l'établissement qui a envoyé la convocation à l'inscription définitive.
• **Elèves provenant d'autres écoles que le CO :** 05 avril 2017 de 13h30 à 14h30 (lettres A à E) de 14h30 à 15h30 (lettres F à M) de 15h30 à 17h00 (lettres N à Z) **au CEC André-Chavanne - 14, avenue de Trembley – 1209 Genève**	29 juin 2017 de 13h30 à 17h30 dans l'établissement qui a envoyé la convocation à l'inscription définitive.
• **Formation commerciale pour porteur de maturité (FCPM) destinée aux élèves titulaires d'une maturité gymnasiale** 12 avril 2017 de 14h00 à 16h00 à l'EC Nicolas-Bouvier – bâtiment Lissignol 8, rue Rousseau – 1201 Genève	29 juin 2017 de 14h00 à 16h00 à l'EC Nicolas-Bouvier 60, rue de Saint-Jean – 1203 Genève

Formation professionnelle (suite)	
INSCRIPTION	**INSCRIPTION DEFINITIVE**
MATURITE PROFESSIONNELLE POST-CFC Délai : 03 février 2017 à 13h30 A l'EC Nicolas-Bouvier 60, rue de St-Jean – 1203 Genève Tests d'entrée : • pour les maturités professionnelles autres orientations, du 24 au 27 avril 2017 • pour la maturité professionnelle type "économie", du 21 au 23 août 2017	Pour la maturité professionnelle type "économie" 30 juin 2017 de 13h30 à 16h30 Pour la maturité professionnelle autres orientations : Délai au 04 juillet 2017 pour la présentation du CFC A l'EC Nicolas-Bouvier 60, rue de St-Jean – 1203 Genève
CENTRE DE LA TRANSITION PROFESSIONNELLE (CTP) **Dossier d'inscription** Pour les structures de transition professionnelle à plein temps et duale, un dossier d'inscription dûment complété, disponible auprès des directions des cycles d'orientation, des EFP et du CTP, doit être adressé à l'adresse unique suivante : Centre de la transition professionnelle (CTP) Avenue de Châtelaine 40 1203 Genève **Délai de reddition**: 28 mars 2017 **Validation des dossiers** : 26 avril 2017 de 13h30 à 17h30 **sur convocation**.	29 juin 2017 de 13h30 à 17h30 au CTP - 40, avenue de Châtelaine
TRANSFERTS ENTRE FILIERES DE L'ES II	
a) **Elèves provenant du système public genevois, déjà en 12ème année de formation, souhaitant s'orienter vers l'ECG** 10 mai 2017 à 13h30 séance d'information obligatoire et préinscription dans l'école qui leur sera indiquée par le doyen de leur école d'origine	29 juin 2017 de 08h30 à 11h30 dans l'école qui leur sera indiquée par le doyen de leur école d'origine.
b) **Elèves provenant du système public genevois, déjà en 12ème année de formation, souhaitant s'orienter vers le CFP Commerce** Le doyen de l'école d'origine fait les démarches nécessaires auprès de Mme Myriama Barka, doyenne du centre de concertation du CFP Commerce.	29 juin 2017 de 13h30 à 17h30 dans l'école à laquelle l'élève aura été attribué.

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

La conseillère d'Etat
chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Anne Emery-Torracinta